



N° 38 | Octobre 2019

BRÈVES MENUISERIES

EDITO

Le domaine de la menuiserie est continuellement en évolution : cette brève vous informe notamment des derniers changements en terme d'évolutions réglementaires et normatives et de la certification NF fenêtre bois et portes extérieures.

Vous souhaitant une agréable lecture de cette nouvelle Brève.

Marc SIGRIST
Chargé de Profession
Mél : marc.sigrist@fcba.fr



Retour sur la journée UFME-FCBA, une belle réussite pour la certification NF FENETRE BOIS ET PORTES EXTERIEURES

Le 26 septembre dernier, l'Union des fabricants de menuiserie (UFME) et l'Institut technologique FCBA se sont associés pour organiser une journée d'information à destination des professionnels de la menuiserie, intitulée « Comprendre et appliquer le nouveau référentiel NF ».

Cette journée, organisée dans les locaux de l'UFME, a réuni plus de cinquante participants regroupant des fabricants de menuiseries industrielles, des fabricants de composants, des laboratoires et des journalistes venus s'informer sur le nouveau référentiel NF.

Deux présentations faites par FCBA ont permis d'expliquer le fonctionnement de la certification NF Fenêtres Bois et Portes Extérieures, tout en mettant en lumière ses atouts par rapport au marquage CE et aux autres labels du marché.

Rappelons qu'au-delà de la notoriété de la marque, les industriels présents ont noté de multiples avantages. La certification assure un niveau de qualité minimum dès l'instruction et une rigueur de suivi inégalée, avec deux audits par an. Les avis d'experts leurs offrent la possibilité de faire valider les conceptions ou protocoles dérogatoires aux normes par un organisme tierce partie indépendant, compétent et impartial. Une solution de marquage massif est apportée grâce à l'option NF Conception, et ce avec des coûts de certification maîtrisés.

Cette journée a également été une belle occasion pour les participants de poser de nombreuses questions et de partager leur expérience. Deux titulaires NF, Menuiseries Pasquet et MC France, sont d'ailleurs venus témoigner du fonctionnement de la marque depuis sa réorganisation, il y a un peu plus d'un an.

Des témoignages qui ont sans doute conforté les industriels de l'assistance dans leur perception positive de la marque, puisque deux d'entre eux ont annoncé dès la fin de la journée leur décision de faire certifier NF leurs produits. Une bonne nouvelle sur laquelle l'UFME a rebondi en promettant de faire des reportages sur les trois prochaines entreprises certifiées... À suivre !

Contacts FCBA : Cecile.oms@fcba.fr / Dominique.burtin@fcba.fr

<https://fenetres-nf.fr/fenetres-bois/>

<https://www.fcba.fr/>

<https://www.ufme.fr/>

Marquage CE réglementaire des fenêtres et portes extérieures résistantes au feu



Il était jusqu'à présent prévu que la mise en place du marquage CE pour les produits couverts par les normes EN 14351-1 (menuiseries extérieures) et EN 14351-2 (menuiseries intérieures) soit obligatoire en même temps, le 1^{er} novembre 2019.

Compte tenu de la nécessité d'un acte délégué pour la partie 2, acte délégué qui ne pourrait pas être publié au JOUE dans des délais prévisibles, la Commission Européenne n'a pas proposé de modifier la fin de la période de coexistence pour les menuiseries extérieures en novembre de cette année et n'a pas fourni de date pour les menuiseries intérieures.

Aussi depuis le 01/11/2016, le marquage CE peut se faire en utilisant conjointement les deux normes harmonisées NF EN 14 351-1+A2 et NF EN 16 034.

Le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances est le système 1, donc niveau certificatif (surveillance par audit tierce partie 1 fois par an notamment...).

Le marquage CE des produits Fenêtres et Portes extérieures « résistantes au feu » deviendra obligatoire à la fin de la période de coexistence prévue le 1/11/2019.

FCBA, organisme notifié et certificateur dans le cadre de ce marquage CE peut proposer aux fabricants menuisiers un éventail de prestations adaptées.

N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.

Contact FCBA : marc.sigrist@fcba.fr

Evolutions réglementaires



Deux textes pouvant avoir une incidence notable sur les ouvrages et produits de construction bois ont été publiés récemment dans le domaine de la sécurité incendie :

Conséquences de la loi ELAN, deux arrêtés ont été publiés le 7 août 2019 concernant les travaux de façade, l'un consacré aux travaux neufs, l'autre aux travaux de rénovation. La version intégrale des textes est disponible sur le site Legifrance, via les liens suivants : [pour le neuf](#) et [pour la rénovation](#).

Les exigences définies dans ces textes sont applicables aux travaux dont la demande de permis de construire ou la déclaration préalable est déposée à compter du 1^{er} janvier 2020.

Globalement, ces deux textes renforcent les exigences dans le domaine de la propagation du feu par les façades (classe de réaction au feu des matériaux) et en particulier pour les habitations de 3^{ème} et 4^{ème} famille, mais pas seulement :

- Habitations de 2^{ème} famille : parements extérieurs classés au moins D-s3, d0 (le parement doit être testé avec la paroi réelle)
- Habitations de 3^{ème} famille : tous les éléments de façade classés au moins A2-s3, d0 ou efficacité globale du système de façade visée par une appréciation de laboratoire
- Habitations de 4^{ème} famille : tous les éléments de façade classés au moins A2-s3, d0 ou éléments de façade non A2-s3, d0 protégés par un écran thermique EI30 et efficacité globale du système de façade visée par une appréciation de laboratoire.

Evolutions réglementaires (suite)

A noter que ces nouvelles exigences pour la 3^{ème} famille et 4^{ème} famille peuvent être satisfaites grâce à des solutions techniques contenues dans l'Appréciation de Laboratoire CSTB/FCBA

Lien : « [bois construction et propagation du feu par les façades](#) »

Pas de prescriptions pour les [fenêtres en bois](#), les autres fenêtres devant être au moins de classe C – s3, d0 ou de catégorie M2.

Focus sur la réglementation incendie des fenêtres : <https://fenetres-nf.fr/reglementation/incendie/>

Contacts FCBA :

Jean-Marie Gaillard : jean-marie.gaillard@fcba.fr

Julien Lamoulié : julien.lamoulie@fcba.fr

DE-bois, le configurateur de FDES des produits de construction bois



Le service en ligne [DE-bois](#), édité par FCBA sous mandat du CODIFAB, vous permet de personnaliser les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) de vos produits de construction bois.

DE-bois a récemment évolué à l'occasion de la publication de FDES collectives de produits bois actualisées et s'est étoffé de nouvelles familles de produits. Deux modes de fonctionnement vous sont proposés selon vos besoins :

- **Mode « FDES produit-type », pour l'ensemble de vos travaux (projets d'architecture, études environnementales, etc.)**
Ces FDES n'ont pas besoin de vérification complémentaire et sont directement utilisables dans les logiciels d'évaluation de la performance environnementale conformes au référentiel de l'expérimentation E+C-.
- **Mode « FDES individuelle », pour valoriser vos propres produits de construction**
Dans le cadre d'une communication environnementale, les « FDES individuelles » doivent faire l'objet d'une vérification complémentaire simplifiée en accord avec le programme INIES, puis être déclarées par vos soins sur la base de données INIES.

Les interfaces [Fenêtres et portes-fenêtres](#) sont en phase de revue critique, qui devrait se terminer prochainement. D'ici là, vous pouvez tester ces interfaces en mode « FDES produit-type » et nous transmettre vos remarques (contact.de-bois@fcba.fr).

L'interface [Portes extérieures](#) est en cours de test et sera disponible prochainement.

N'hésitez pas à nous contacter : contact.de-bois@fcba.fr

Bibliobois.info : une mini-série vidéo bientôt disponible !

Le site www.biblio-bois.info est en ligne depuis 3 ans maintenant. Il remplit sa vocation d'aider les enseignants et formateurs dans la préparation de leurs modules de formation en lien avec le domaine du bois dans la construction. Il est aussi une source d'information pour tout acteur lié à la filière bois construction.



Afin d'alimenter son contenu, des ressources supplémentaires sous format vidéo ont été réalisées, permettant une approche visuelle et ludique dans le domaine de la construction bois.

Des vidéos d'apprentissage des gestes ont été mises en ligne, traitant de la mise en œuvre :

- **Du gros œuvre bois** (5 vidéos)
 - Réception des assises
 - Implantation des lisses basses
 - Réalisation d'une dalle Bois
 - Mise en œuvre d'un Mur Ossature Bois préfabriqué
 - Réalisation d'un plancher intermédiaire sur Mur Ossature Bois
- **De l'isolation thermique par l'extérieur** (1 vidéo)
 - Mise en œuvre d'une ITE sur site
- **De l'intégration des menuiseries extérieures dans les parois ossature bois** (4 vidéos)
 - Encadrement de baie rapportée sans habillage Lot bois
 - Encadrement de baie rapportée sans habillage Lot menuiserie
 - Retour de bardage en tableau sans encadrement Lot bois
 - Retour de bardage en tableau sans encadrement Lot menuiserie

Pour être informé des nouveautés « Bibliobois » n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter.

Contact FCBA :

Marion Lemerrier - marion.lemerrier@fcba.fr

AGENDA

BATIMAT

du 4 au 8 novembre 2019
Parc des expositions – Paris Nord
Villepinte

Prochaine Commission Professionnelle Menuiserie

le 14 novembre à 14h (en liaison audio entre les sites FCBA Bordeaux et Champs sur Marne)

La 1ère Journée Technique de « LumiVec, le Club »

aura lieu le mardi 19 novembre à FCBA Bordeaux.
Vous êtes actuellement 14 entreprises à avoir rejoint « LumiVec Le Club ». Les membres du club LumiVec sont : Atulam (23), Bignon (53), Combes Menuiseries (12), Fauvel Menuiserie (54), Gascogne Bois (40), Janneau Menuiseries (44), Joint Dual (69), Lapeyres Services (93), Menuiserie Marquis (79), MC France (85), Nouvelles Menuiseries Gregoire (24), Ets Nieto (33), Reveau (79), Staf Ginisty (12).

A NOTER

Documents FCBA

Plaquette Bois Construction

Rapport d'activité 2018

Catalogues Formations 2019

Mémento 2019

Articles FCBA INFO

Actions collectives Menuiseries Extérieures Bois réalisées par FCBA et financées par le CODIFAB

Newsletter Normalisation des menuiseries

Outils de références

Catalogue Construction Bois

Solutions Réhabilitation

Bibliobois